



DEPARTEMENT  
DU  
GARD



**MAIRIE de LEZAN**  
30350  
Tél : 04 66 83 00 25  
secretariat@mairielezan.fr

## Règlement du concours d'illuminations de Noël

### Article 1 – objet

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal des Jeunes de Lézan organise un concours sur le thème des illuminations et décorations de Noël, afin de faire vivre l'esprit de Noël dans les rues de notre village.

### Article 2 – date et durée

Le jeu se déroulera du 1<sup>er</sup> au 20 décembre. Les décorations devront être installées avant le 20 décembre 2023, date du début des passages du jury.

### Article 3 – inscription

Ce concours est gratuit, il est ouvert à tous les particuliers (propriétaires ou locataires) sur la commune de Lézan.

Les inscriptions doivent être déposées en mairie au plus tard **le vendredi 15 décembre 2023**. Les participants devront s'inscrire au moyen du formulaire ci-dessous.

### Article 4 – modalités du concours

#### Deux catégories :

- maisons décorées avec ou sans jardin.
- Fenêtres et/ou balcons.

#### Les décorations devront être :

- Visible de la voie publique et impérativement posées et installées sur le domaine privé.
- Les illuminations devront être visibles à partir de 17h30.

Les décorations seront évaluées lors du passage du jury (**à partir du 20/12**).

Le jury sera composé d'enfants et d'encadrants du CMJ.

En aucun cas le jury ne pénétrera dans les propriétés.

#### Les critères de sélections seront les suivants :

Esthétique et harmonie de l'ensemble  
Travail et installation  
Fait maison  
Originalité

Les membres du CMJ peuvent participer au concours mais ils ne peuvent pas voter pour leur décoration, une notation différente sera appliquée.

#### **Article 5 – résultats et remise des prix**

Après délibération, les résultats seront communiqués pendant les vacances scolaires. La remise des prix se fera lors des vœux du maire le 13 janvier 2024 au foyer communal.

#### **Article 6 – récompense**

Un gagnant par catégorie se verra remettre un cadeau d'une valeur de 100 euros. En cas d'égalité il y aura un tirage au sort avec un lot de consolation pour le perdant.

#### **Article – 7 droit à l'image**

Les participants acceptent que des photos de leurs illuminations et décorations soient réalisées et autorisent leur publication dans les supports de communication de la commune de lézan.

#### **Article – 8 Annulation**

Le CMJ se réserve le droit d'annuler le présent concours si le nombre de participants est jugé insuffisant. L'annulation du présent concours ne peut faire en aucun cas l'objet d'une compensation quelconque.

#### **Article – 9 Acceptation du règlement**

Les participants inscrits au concours, acceptent, sans réserve, le présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

---

### **INSCRIPTION AU CONCOURS DES ILLUMINATIONS ET DECORATIONS**

#### **DE NOEL 2023 à LEZAN**

NOM – PRENOM :.....

Adresse :.....

Téléphone : .....

Adresse mail :.....

- Catégorie maison (visible de la rue de 17h30 à 19h30)
- Catégorie balcon (visible de la rue de 17h30 à 19h30)

**Bulletin à rapporter en mairie au plus tard le 15 décembre.**